

MINISTÈRE

DE

L'ÉDUCATION NATIONALE.

BEAUX-ARTS.

Inventaire des Sites

dont la conservation présente
un intérêt général.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

ARRÊTÉ.

Secrétaire d'Etat à
LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,

Vu la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment l'article 4;

~~Sur la proposition de la Commission départementale des monuments naturels et des sites d-~~ Vu l'arrêté du 10 août 1942 pris par application de la loi du 11 juillet 1942,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Est inscrit sur l'inventaire des Sites dont la conservation présente un intérêt général l'ensemble formé sur les territoires des Communes de Saint-Théoffrey et de Pierre-Châtel (Isère) par le Lac de Pierre-Châtel ou des Cordeliers, comprenant les parcelles 289 du Cadastre de Saint-Théoffrey section B, et 1 du Cadastre de Pierre-Châtel, Section B, ses rives, constituées par les parcelles cadastrales 269-273-284 à 288 de Saint-Théoffrey Section B, 3 à 29 de Pierre-Châtel section B, qui le bordent, au Nord, à l'Ouest et au Sud.

La mesure s'applique au plan d'eau du Lac, terrains, prés, pâtures, marais, broussailles, parcs et plantation et en ce qui concerne les immeubles bâtis, aux façades et toitures.

Elle intéresse les propriétaires suivants :

Commune de Saint-Théoffrey 269-273-286 St-Théofrey Sec
 GUILLAUD Henrié aux Théneaux 284 "
 de MARLIAVE, 41, rue de l'Elysée
 Grenoble (Isère) 287 à 289 "
 1-3 à 29 Pierre-Châtel Sect. B
 VILLARD Paul, à la Croix des Théneaux . 285 St-Théoffrey
 Sect. B.

ART. 2.

Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département pour les archives
 de la préfecture, aux Maires des communes de Saint-Théoffrey et Pierre-Châtel,
 ainsi qu'aux propriétaires intéressés,
 qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le

17 JUIN 1943

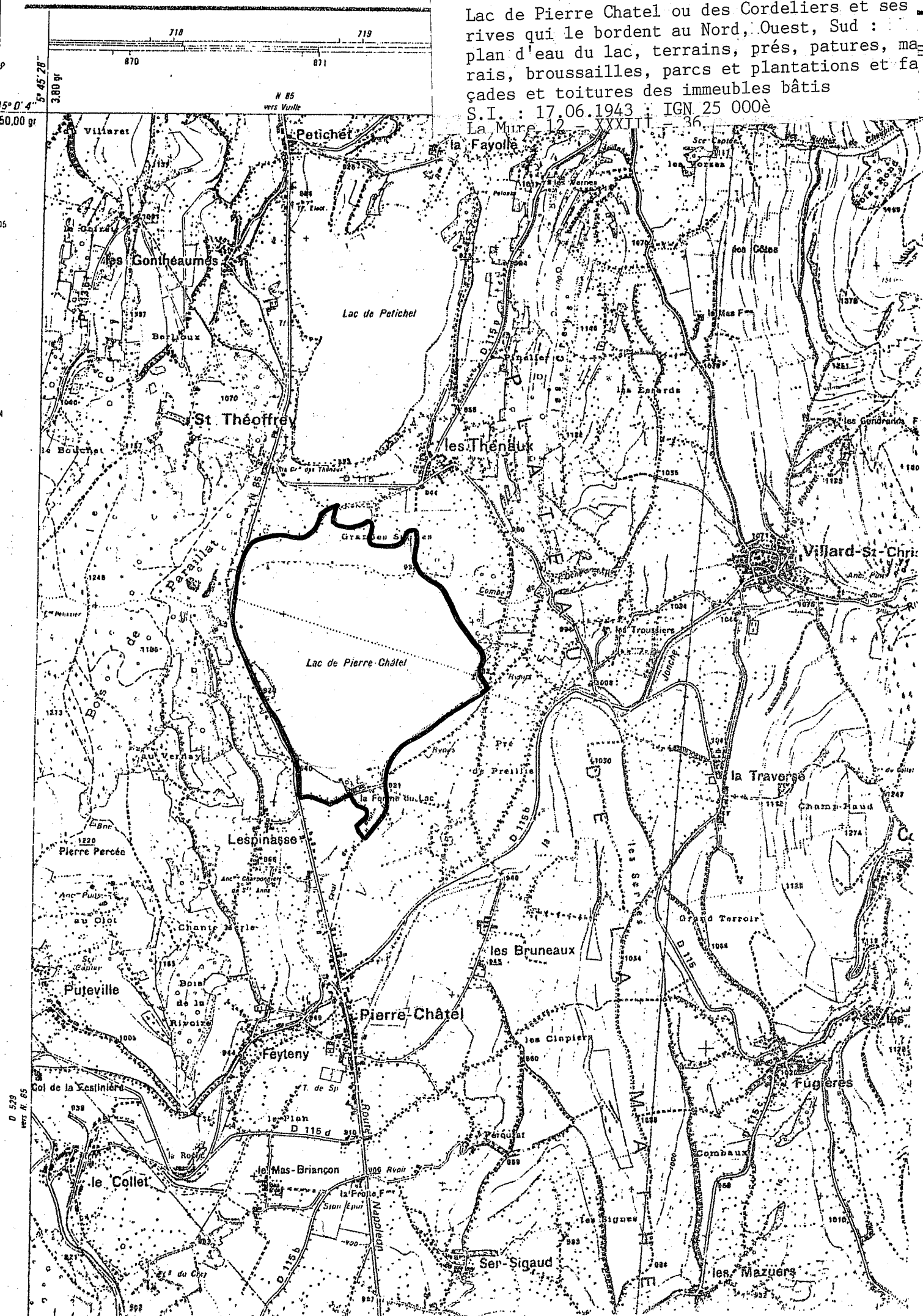
Par délégation,

le Conseiller d'Etat, Secrétaire
 Général des Beaux-Arts,

Lac de Pierre Chatel ou des Cordeliers et ses rives qui le bordent au Nord, Ouest, Sud : plan d'eau du lac, terrains, prés, pâtures, marais, broussailles, parcs et plantations et façades et toitures des immeubles bâtis

S.I. : 17.06.1943 : IGN 25 000è

La Mure 12 - XXXIII - 36



SITES

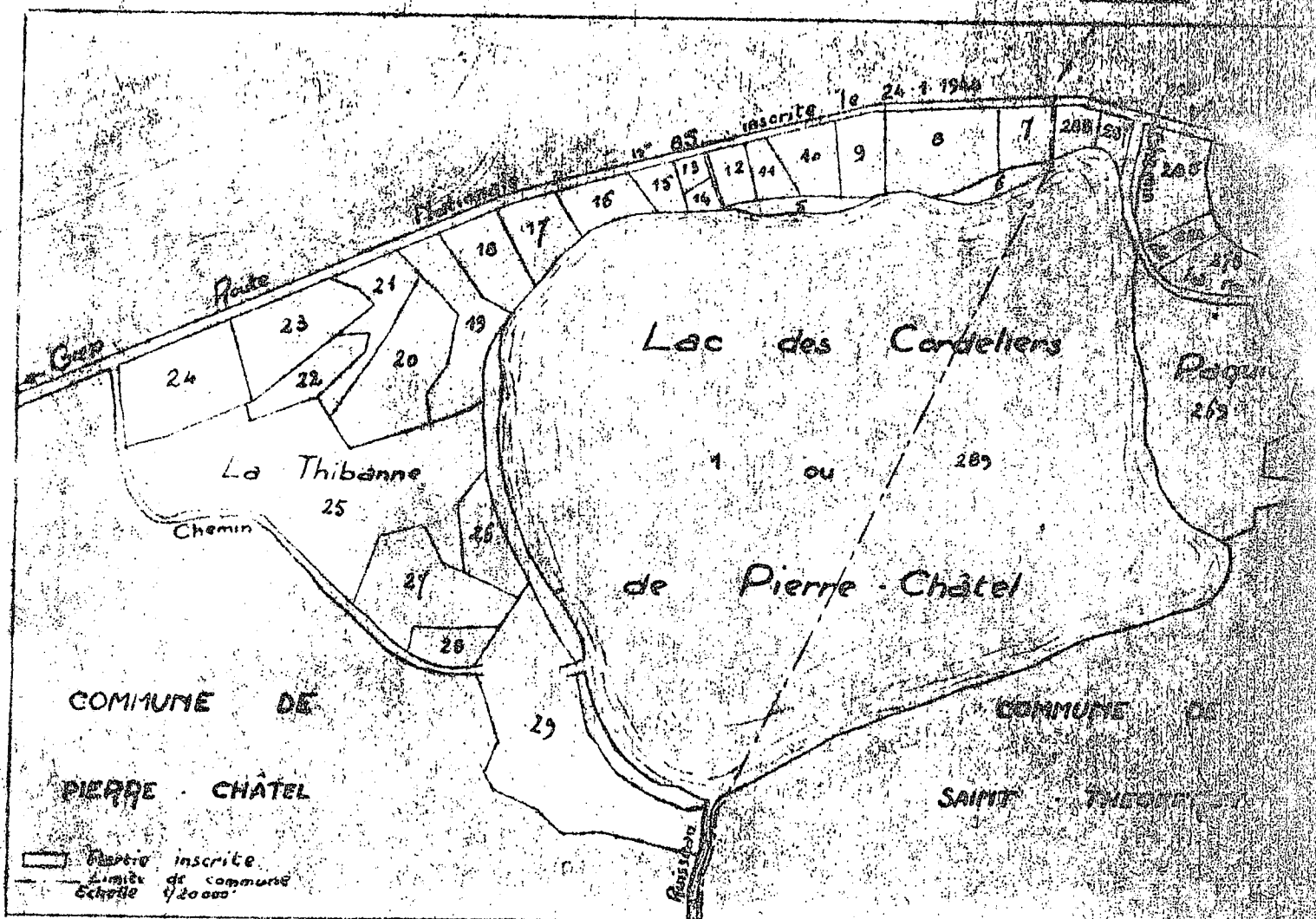
LAC de PIERRE - CHATEL

INSCRIPTION

COMMUNES : Saint-Théoffrey et Pierre-Châtel

CANTON : La Mure

ARRONDIS : Grenoble



ARRÊTÉ DU 17 JUIN 1943

Est inscrit sur l'Inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général l'ensemble formé sur les territoires des communes de SAINT-THEOFFREY et de PIERRE-CHÂTEL ou des Cordeliers, comprenant les parcelles 269 du cadastre de Saint-Théoffrey section B, et I du cadastre de Pierre-Châtel, section B, ses rives, constituées par les parcelles cadastrales 269. 273. 284 à 288 de Saint-Théoffrey, section B, 3 à 29 de Pierre-Châtel section B, qui le bordent, au Nord, à l'Ouest et au Sud.

La mesure s'applique au plan d'eau du lac, terrains, prés, pâtures, marais, broussailles, parcs et plantations et en ce qui concerne les immeubles bâtis, aux façades et toitures.

Par délégation,
Le Conseiller d'Etat,
Secrétaire Général des Beaux-Arts :

Pour copie conforme,
Le Chef du bureau des
Monuments Historiques
et des Sites :

L. HAUTECOEUR

ISERE

SAINT-THÉOFFREY

LAC ET ABORDS

COMMUNE : SAINT-THÉOFFREY

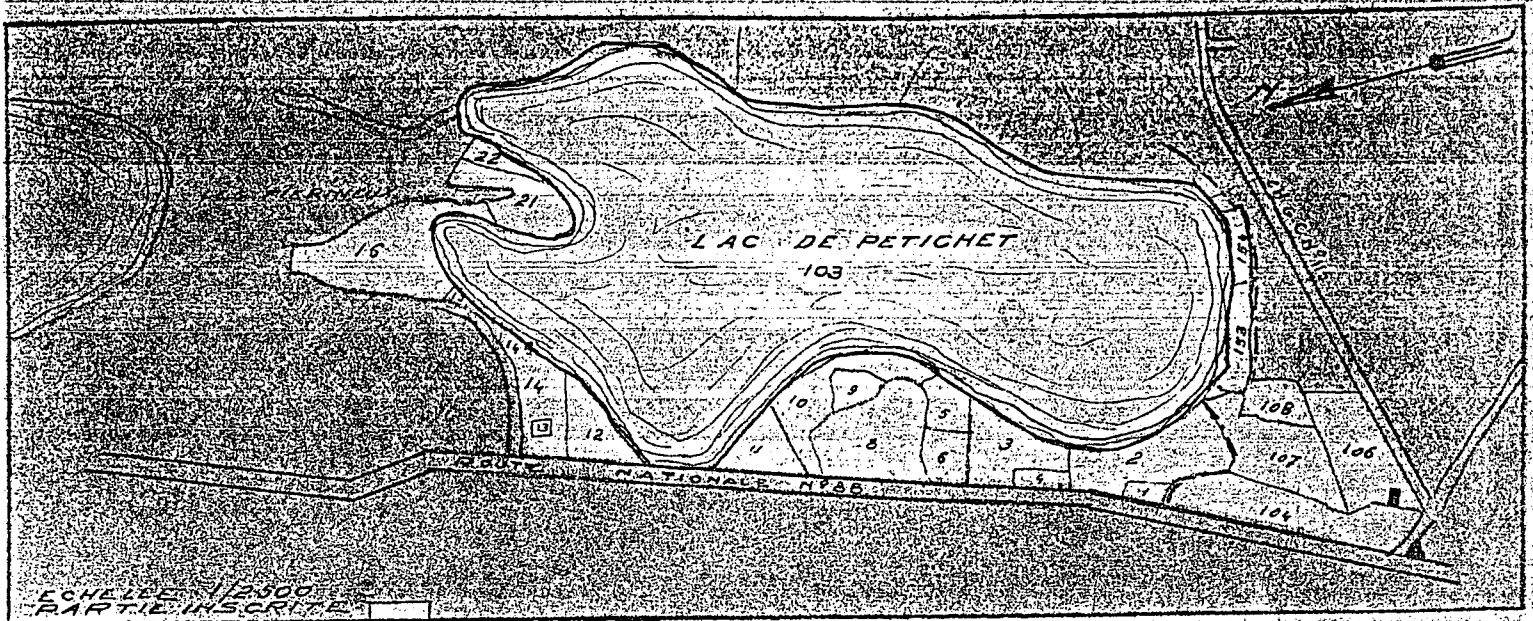
CANTON : LA MURE

ARRONDI : GRENOBLE



CARTE
MICHELIN
N° 77
PLI : 5

INSCRIPTION



ARRETE DU 17 JUIN 1943

Est inscrit sur l'Inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général l'ensemble formé sur le territoire de la commune de SAINT-THÉOFFREY (Isère) par le lac de Petichet, cadastré sous le n° 103 section B, ses rives et ses abords au Sud, à l'Ouest et au Nord, comprenant les parcelles 1 à 16. 21. 22. 103 à 108. 153. 154. section B.

En ce qui concerne les immeubles bâtis, la mesure s'applique aux façades et toitures.

Par délégation,
Le Conseiller d'Etat,
Secrétaire Général des
Beaux-Arts :

L. HAUTECOEUR

Pour copie conforme,
Le Chef du bureau des
Monuments Historiques
et des sites :